

11^e Programme (2019-2024)

Les modalités pour les Sage

Une place importante des Sage dans la politique de l'eau du bassin

- **Place importante**
 - ⇒ 82% du territoire, 55 Sage
 - ⇒ Renforcement du rôle des CLE au sein du Sdage 2016-2021
- **CLE : lieu unique d'échange et de concertation**
- **Importance de conserver un soutien fort à l'animation des CLE (taux maximal), sous réserve :**
 - ⇒ Atteinte des objectifs environnementaux
 - ⇒ Efforts optimisés (feuille de route, mutualisation, cas échéant dégressivité du taux)

Explication des arbitrages

- **Priorités affichées**

- ⇒ Renforcer l'articulation et la synergie entre les Sage et les Contrats Territoriaux pour favoriser de manière concrète et opérationnelle l'atteinte des objectifs environnementaux
- ⇒ Accompagnement des animations par une feuille de route qui précise notamment les priorités d'actions et les pistes de mutualisation

- **Evolutions entre le 10^e et le 11^e prog.**

- ⇒ Cadre de l'action fixée dans une feuille de route
- ⇒ Au bout de 3 ans, baisse du taux pour l'animation et le pilotage du Sage en cas de non-respect des engagements fixés dans la feuille de route
- ⇒ Baisse du taux pour les études : mise en œuvre / révision Sage

- **Modalités du 11^e prog. dans la continuité de celles du 10^e**

Opérations aidées	Taux d'aide plafond	Fiche action
Pilotage et animation du Sage (en élaboration, approuvé ou en révision)	Prioritaire / Maximal	TER_1
Études au titre de l'élaboration du Sage	Maximal	
Études au titre de la mise en œuvre ou de la révision du Sage	Prioritaire	
Actions de communication spécifiques au Sage (élaboration, mise en œuvre ou révision)	Prioritaire	
Etudes « mobiliser et gérer la ressource »		QUA-4
Suivi des milieux et de la qualité de l'eau		SUI_1
Information/sensibilisation		INF_1

- **Quelles évolutions ?**

- ⇒ Cadre de l'action fixé dans 1 feuille de route
- ⇒ Missions d'appuis thématique ou technique, et communication
- ⇒ Forfait de fonctionnement : 10 000 € / ETP (hors missions de secrétariat)
- ⇒ Distinction études d'élaboration / études en phase de mise en œuvre ou de révision

Zoom sur la feuille de route

- **Objectifs**
- **Modalités de construction**
- **Contenu**

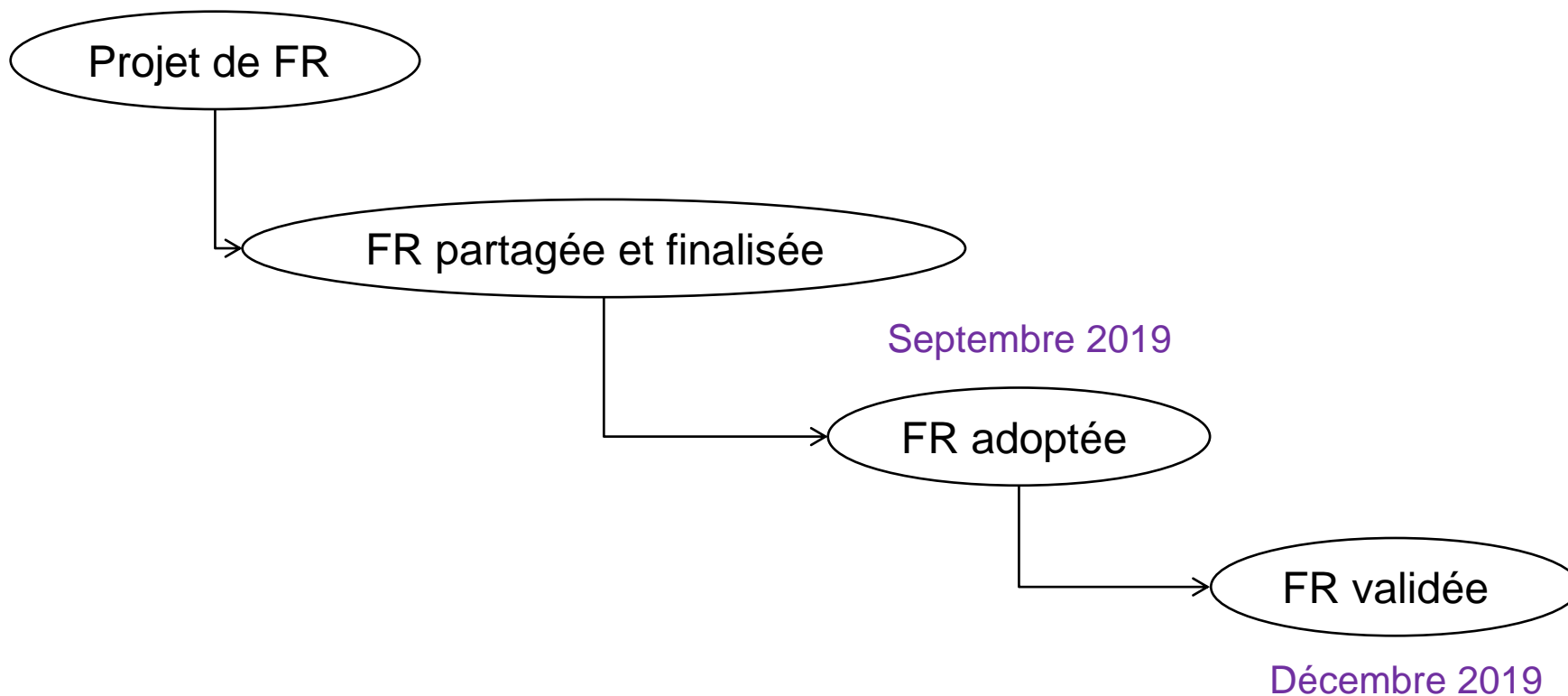
Feuille de route

Objectifs

- Vision partagée : Sage / programme de travail de la CLE
- Contribue à la mise en cohérence des divers dispositifs en œuvre sur le territoire
- Améliore l'efficacité des actions et le dispositif d'intervention de l'agence

Feuille de route

Modalités de construction



Feuille de route

Contenu

- État des lieux de la gouvernance de l'eau sur le territoire
 - Historique de la démarche
 - Gouvernance
 - Structures sur le territoire
 - Les CT dans le périmètre du Sage
 - Les mutualisations déjà mises en œuvre
- Plan d'action pluriannuel de la CLE
 - Vers l'approbation du Sage : Calendrier
 - Programme et priorités de la CLE pour la mise en œuvre du Sage
 - Articulation Sage/CT
 - Mutualisation
 - Calendrier et budget prévisionnels